

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- 4 MARS 2016

Service Courrier

L'an deux mil seize, le 25 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** .

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Claude SCHWANDER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA Josette BESSE à Christine DEL PIE, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Pierre OSER à Marielle BANDELIER, Cédric PERRIN à Marie-Lise LHOMET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Judi 18 février	Judi 18 février	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Sophie GUYON est désignée.

2016-02-06 Débat d'Orientation Budgétaire-Service Ordures Ménagères

Rapporteur : André HELLE

Préambule

Cette année, le poids financier de l'envolée des tarifs à l'incinération concernant les ordures ménagères et les encombrants, vient peser un peu plus sur nos dépenses de fonctionnement, avec une augmentation de 7% du tarif à l'incinération. La Taxe générale des activités polluantes augmente également de 0.40% (8.24 €/T au lieu de 8.21 €).

Ce qui fait supporter à notre collectivité une augmentation d'environ 52 000 Euros (ordures ménagères et encombrants) en partant sur une production de déchets identique à 2015.

L'augmentation de 2015 a coûté 46 200 € à notre collectivité par rapport à 2014 avec un tonnage similaire entre les deux années concernant les ordures ménagères résiduelles et 28 400€ pour les encombrants avec une augmentation de 86 Tonnes en 2015.

Nous sommes en régie pour la facturation depuis le 1^{er} janvier 2015. Le marché qui nous lie à la société Plastic Omnium arrive à son terme en avril 2016. Le nouvel appel d'offres portera uniquement sur la mise à disposition du système d'identification des bacs ainsi que sa maintenance.

La construction d'une deuxième déchetterie se fera sur la commune de Florimont.

Un appel d'offres d'étude et de maîtrise sera publié début février.

☞ Quelques chiffres :

Selon le dernier référentiel national de l'ADEME datant de 2013, la moyenne d'ordures ménagères par an et par habitant sur le territoire français est de **288 kg**, sur le périmètre de la CCST la moyenne est de **155.70 kg/an/hab**.

Concernant la collecte sélective, la moyenne nationale se situe à **48 kg** par an et par habitant, sur notre périmètre la moyenne est de **74.91 kg/an/hab**.

Pour l'année 2015, nous avons comptabilisé **30 000** passages (depuis le 1^{er} juillet) à la déchetterie de Fêche l'église, collecté **303 324** bacs d'ordures ménagères, et distribué **6835** badges.

Les éléments marquants de 2015

L'année 2015 a été marquée par :

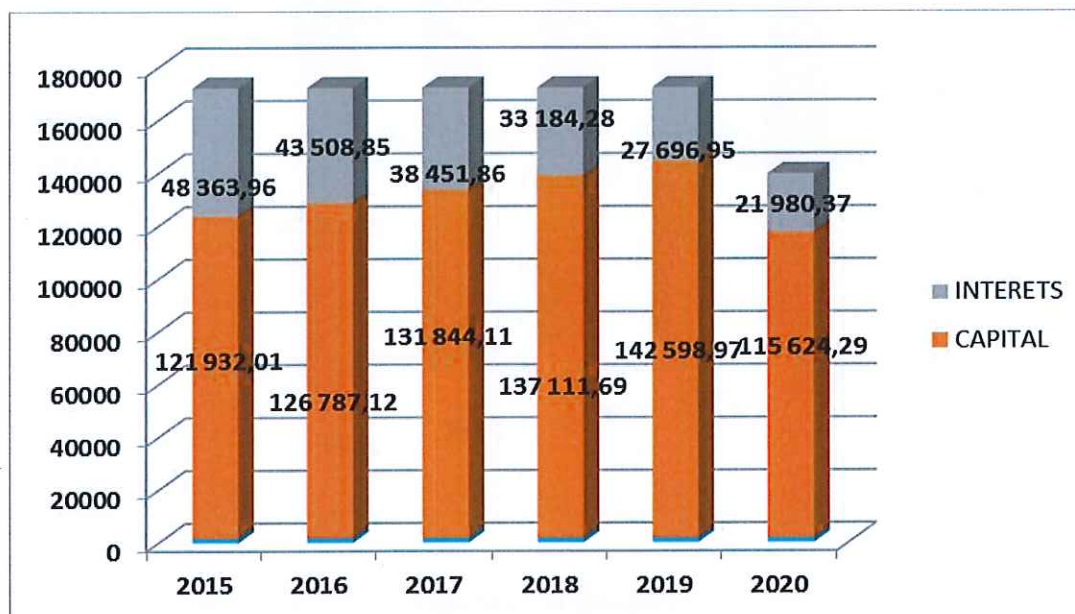
- La mise en place du contrôle d'accès sur la déchetterie de Fêche l'Eglise depuis juillet 2015 (distribution de badges aux usagers pour leur identification à l'entrée du site).
- La reprise en régie de la facturation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

État de la dette actuel

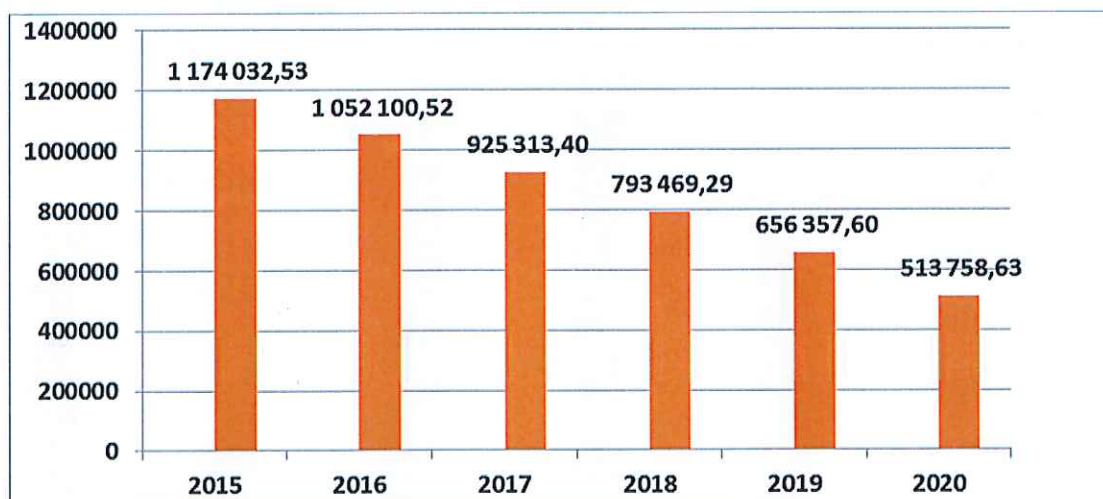
Le capital restant à rembourser en 2016 est de 1 052 100,52 € correspondant à 4 emprunts à taux fixe. L'encours remboursé en 2016 sera de 170 295,97 € dont 126 787,12 € de capital et 43 508,85 € d'intérêts.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2015.

Evolution de l'annuité de la dette



Capital restant dû



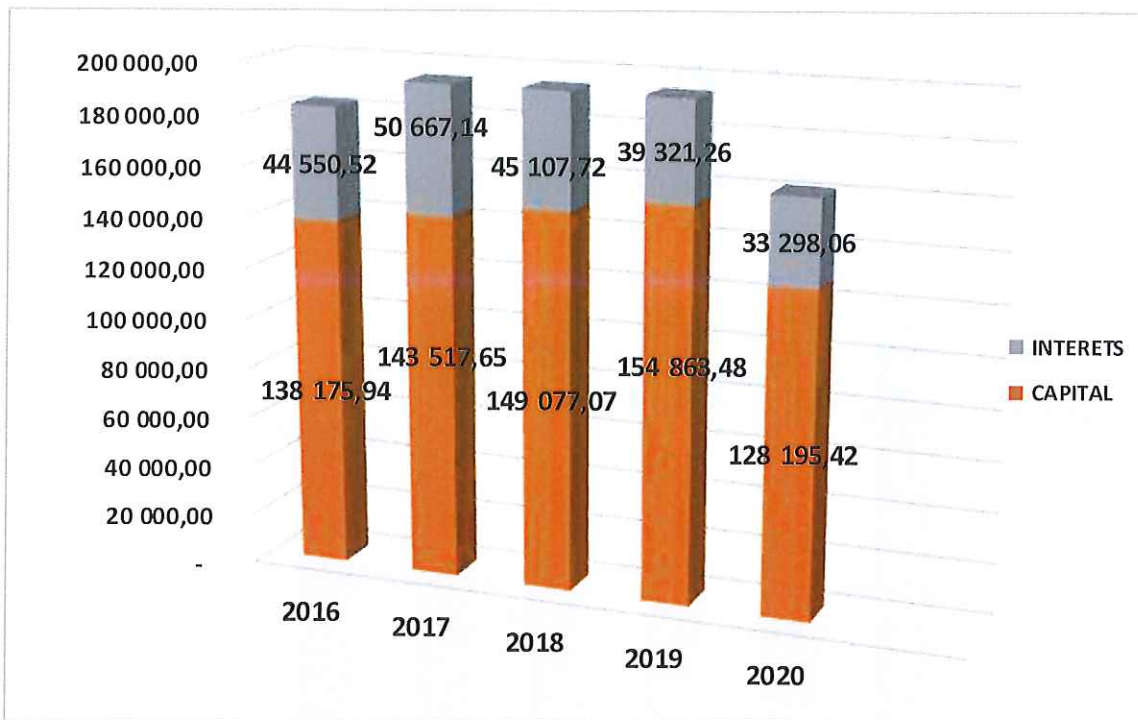
Les investissements 2015 : 222 587 €

L'acquisition d'une benne à ordures ménagères 189 227 €

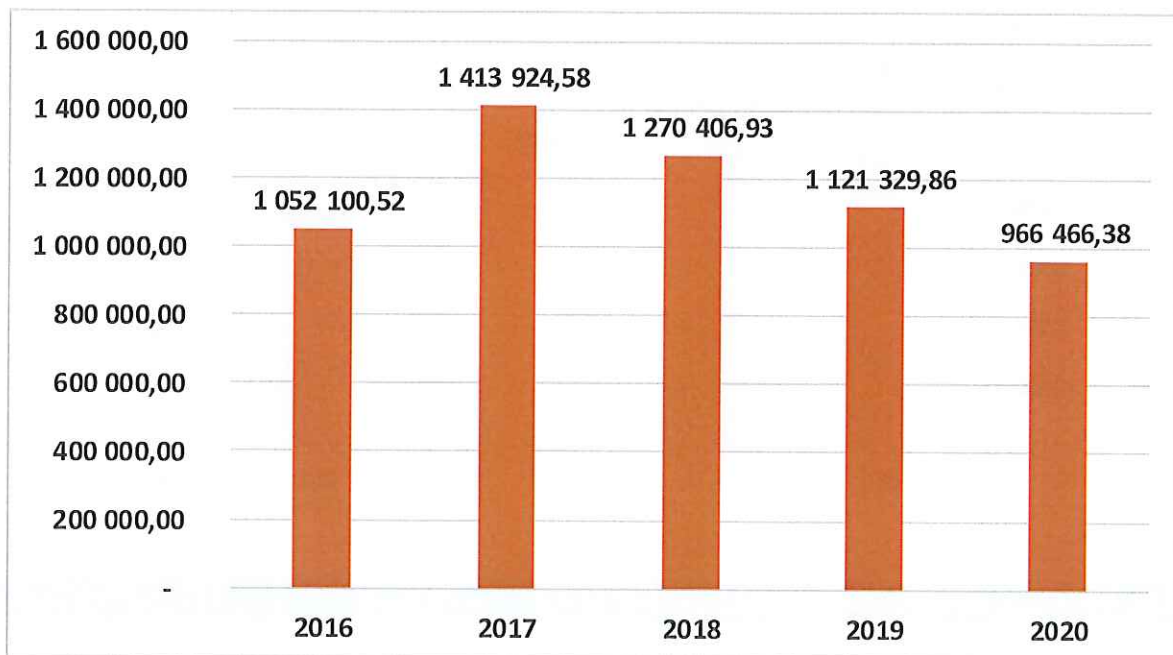
L'acquisition du logiciel de gestion de la redevance incitative 33 360 €

État de la dette intégrant l'emprunt pour la réalisation de la déchetterie

Evolution de l'annuité de la dette



Capital restant dû



Une image du compte administratif 2015

Les premières projections laissent apparaître :

- un **résultat d'exercice excédentaire** à hauteur de **125 013.68 €** et un **résultat cumulé en fonctionnement** lui aussi **excédentaire de 426 977.19 €**.
- un **résultat excédentaire** à la **section d'investissement de 57 456.63 € pour 2015** et un **résultat cumulé excédentaire de 95 001.54 €** en incluant l'excédent reporté 2014.
- des **restes à réaliser** à hauteur de **30 329.90 €**, qui comprennent la réfection du hangar ainsi que l'achat de bacs.

	Résultats 2015	Résultats 2014 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2015
Fonctionnement	125 013.68 €	301 963.51 €	426 977.19 €	Dépenses	30 329.90 €
Investissement	57 456.63 €	37 544.91 €	95 001.54 €	Recettes	

Les orientations 2016

Les tarifs 2016

Le SERTRID par délibération du 8 décembre 2015 a fixé une augmentation des tarifs à l'incinération de 7 % pour 2016.

Notre gestion prudentielle nous a permis de ne pas augmenter la redevance depuis le 1^{er} janvier 2011, soit une augmentation en 12 ans de seulement 50 000€ pour l'ensemble.

Cependant, afin de faire face à l'augmentation du coût de traitement, une augmentation des tarifs sera à étudier en 2017. Il n'est pas proposé d'augmenter en 2016.

Les projets

Afin de desservir au mieux la totalité des habitants de la Communauté de Communes du Sud Territoire et de réduire la grande influence de fin de semaine, notre collectivité souhaite construire une deuxième déchetterie sur la commune de Florimont. Le coût estimatif des travaux s'élève à 600 000 €.

Evolution de la redevance incitative



A noter que la participation des usagers est stable depuis 2003, elle varie légèrement en fonction du taux de présentation du bac bleu.

Grille tarifaire

Niveau tarifaire	Litrages	Coût participation/an	Coût présentation bac bleu
A	80 L	102,65	1,5
B	120 L	143,7	1,83
C	140 L	181,51	2
D	180 L	240,94	2,33
E	240L	298,2	2,82
F	360 L	397,6	3,8
G	500 L	520,78	4,95
H	660 L	662,32	6,26
I	770 L	759,56	7,18

Les grandes lignes du budget primitif 2016

En fonctionnement

Les dépenses 2016 : 3 044 000.00 €

Dont notamment :

Charges à caractère général et frais de personnel représentent	1 831 400.00 €
Traitement des déchets	1 518 700.00 €
Frais de personnel	851 000.00 €
Carburants	68 000.00 €
Entretien matériel roulant	52 000.00 €
Location mobilière	42 000.00 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	54 000.00 €
Dotation aux amortissements	298 000.00 €

Les recettes 2016 : 3 358 157.19 €

Dont notamment :

- Participation des usagers
2 137 000.00 €
- Soutien des Eco-organismes
541 800.00 €
- Vente de matériaux
210 900.00 €
- Excédent reporté
426 977.19 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 314 157.19 € à la fin de l'exercice 2016.

En investissement

Les dépenses 2016: 1 214 281.54 €

Dont notamment :

- Remboursement d'emprunts en capital
135 000.00 €
- Restes à réaliser
30 329.90 €
- Autres constructions
730 529.90 €
- Matériel de transport
200 000.00 €

Une enveloppe de 988 529.90 € sera disponible pour diverses opérations : la construction de la déchetterie de Florimont, l'achat de camion benne, l'achat de bacs, la réfection du hangar et du bureau, l'achat de mobilier et de matériel informatique,

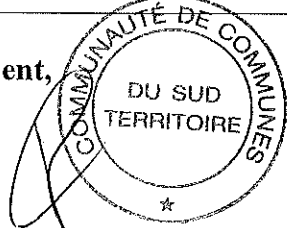
Les recettes 2016 : 1 214 281.54 €

Dont notamment :

- Provision aux amortissements
298 000.00 €
- FCTVA
121 280.00 €
- Emprunt
700 000.00 €
- Excédent reporté
95 001.54 €

Le budget d'investissement s'équilibre à 1 214 281.54 €.

Après en avoir débattu au sein du Conseil communautaire.
Le Président prend acte de la réalisation du débat d'Orientation Budgétaire 2016.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p>  <p>Le Vice-Président Pierre OSER</p>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 04 MARS 2016 Et publication ou notification le 04 MARS 2016</p>	<p>PRÉFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT</p> <p>- 4 MARS 2016</p> <p>Service Courrier</p>
<p>Le Président,</p> <p>Le Vice-Président Pierre OSER</p> 